



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 15 septembre 2020

## AESH : une rentrée catastrophique

Après deux semaines, il est clair que la rentrée que vivent les AESH est catastrophique. De nombreuses et nombreux AESH n'ont pas reçu d'affectation, ou sont affecté-e-s selon des modalités absurdes. Au mépris de leur contrat de travail et de leur fiche de poste, on leur demande parfois de s'inscrire sur le planning de surveillance des récréations. On voit aussi des AESH à qui l'administration impose la coordination du PIAL.

L'extension des PIAL (Pôles inclusifs d'accompagnement localisé) se fait dans une impréparation totale, leurs pilotes, chef-fe-s d'établissements et IEN, ne semblent pas savoir quoi faire : les réunions de pôles n'ont généralement pas eu lieu et un grand nombre d'AESH ne savent toujours pas quel-le-s élèves elles-ils doivent accompagner. Chaque interlocuteur se renvoie la balle tandis que les nouveaux accompagnements se font sur le tas, sans rencontre préalable entre l'élève, sa famille et l'AESH, sans que cet-te dernier-e puisse consulter le Gevasco comme cela est recommandé par les écrits du ministère.

On est bien loin de la rentrée où « tout est prêt » comme le fanfaronne le ministre. On est bien loin de la reconnaissance des AESH et de leur pleine intégration dans les équipes éducatives.

Cependant, il ne faut pas se leurrer, la reconnaissance des AESH comme membres de la communauté éducative ne se fera pas à coup de réunions et de déclarations d'intention. Le paradoxe est à son comble lorsque dans la circulaire de 2019 le ministère feint de vouloir intégrer les AESH à la communauté éducative et dans le même temps instaure les PIAL, multipliant les lieux de travail des accompagnant-e-s et limitant de fait les possibilités d'échange entre personnels de cette communauté.

Les PIAL et la mutualisation accrue des accompagnements c'est la dégradation des conditions de travail des AESH, utilisé-e-s comme une variable d'ajustement de l'école inclusive. La reconnaissance éducative et pédagogique ne passera que par la création d'un vrai

**Fédération SUD Éducation**

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fedede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



statut, offrant des garanties en terme de salaire, de conditions de travail, de formation.

**Pour cela SUD éducation revendique :**

- **la création d'un statut de fonctionnaire et la titularisation des AESH en exercice, sans conditions ;**
- **des augmentations de salaires et une baisse du temps de travail ;**
- **des moyens pour une véritable formation, initiale et continue, rémunérée et sur temps de travail ;**
- **l'abandon des PIAL, l'arrêt de la mutualisation accrue, des affectations respectueuses des conditions de travail des AESH et d'accompagnement des élèves.**
- **SUD éducation appelle les collègues à participer aux mobilisations qui vont s'organiser dans les prochains mois. Nous n'obtiendrons ce que nous revendiquons que par la construction d'un rapport de force conséquent !**